

Synthèse du chapitre 6

Les formes et les enjeux de la mobilité sociale

La mobilité suppose un déplacement. On peut changer de résidence principale, ce qui correspond à une **mobilité géographique ou résidentielle**. La **mobilité sociale** est le passage d'un individu d'une catégorie sociale à une autre ; la catégorie ou le statut social étant très lié à l'emploi donc à la PCS. On peut changer d'emploi au cours de sa vie active, on parlera alors de **mobilité (sociale) professionnelle ou intragénérationnelle**. Si l'on s'intéresse aux déplacements dans la hiérarchie sociale entre deux générations, on parlera de **mobilité (sociale) intergénérationnelle**.

Dès lors que les statuts sociaux ne sont pas attribués de manière pré-déterminée, rigide et définitive, c'est-à-dire que la société n'est plus une société de castes ni d'ordres mais une société de classes, les conditions d'accès aux statuts sociaux permettent des changements, des déplacements (plus ou moins fréquents, plus ou moins longs, plus ou moins favorables) dans la structure sociale. Si les statuts ne sont plus « assignés » à la naissance mais acquis, ils peuvent faire l'objet d'une compétition plus ou moins ouverte, alors la reproduction sociale ou l'**immobilité sociale**, soit l'hérédité sociale, n'est plus une fatalité. La **mobilité sociale** peut être **horizontale** (déplacement sans changement de prestige dans la hiérarchie sociale) ou bien **verticale** (déplacement avec changement de prestige dans la hiérarchie sociale). La **mobilité verticale** peut être **ascendante** (déplacement vers le haut dans la hiérarchie sociale, soit une promotion ou ascension sociale) ou bien **descendante** (déplacement vers le bas dans la hiérarchie sociale, soit un **déclassement**).

En outre, la mobilité sociale est aussi un enjeu politique. Dans les sociétés où l'organisation politique se réfère à des **principes démocratiques** et l'organisation économique au **libéralisme**, il semble logique qu'à l'égalité juridique des citoyens et à la liberté d'entreprendre corresponde dans le domaine social, sinon l'égalité des situations, du moins l'**égalité des chances d'accès** aux différentes positions ce qu'on appelle aussi la méritocratie (la démocratie selon le mérite et l'égalité des chances et non l'héritage de privilèges) (voir Ch8). Par conséquent, l'analyse de la mobilité sociale renvoie au principe de l'égalité des chances, et les sociétés démocratiques et libérales peuvent chercher à évaluer la réalité ou l'efficacité de leurs principes de fonctionnement par l'importance des flux de mobilité sociale qu'elles permettent et la probabilité pour tel ou tel de connaître une **mobilité sociale indépendamment de son origine sociale**, ce que l'on nomme la **fluidité sociale**.

1) La mesure de la mobilité et ses résultats

Les tables de mobilité

Les tables de mobilité sont les outils privilégiés de la mesure de la mobilité sociale. Une **table de mobilité** est un tableau à double entrée qui croise le plus souvent la position des fils et celle des pères (ou pères/filles ou mères/fils, ou mères/filles ou pères/enfants etc) à partir d'une enquête réalisée par l'INSEE depuis 1953 chez les individus actifs âgés de 30 à 59 ans. Cette position est mesurée par la catégorie socioprofessionnelle (PCS). Ces enquêtes portent classiquement sur la mobilité intergénérationnelle masculine. L'immobilité (ou reproduction sociale) se lit sur la **diagonale**, au croisement des PCS identiques pour les fils et les pères (« *tel père, tel fils* »). La **mobilité observée** concerne donc « tous les individus qui ne sont pas sur la diagonale » c'est-à-dire tous les individus qui exercent une profession qui les classe dans une PCS différente de celle de leur père.

| PCS du père de l'enquête | Destinée (les 100 sont en face des pères) | | | | | | Ensemble |
|------------------------------|---|-------------------------------------|------------------------------|---------------------|----------|----------|----------|
| | PCS de l'enquête (fils) | | | | | | |
| | Agriculteur exploitant | Artisans, comm., chefs d'entreprise | Cadres et prof. intell. sup. | Professions interm. | Employés | Ouvriers | |
| Agriculteur exploitant | 24,9 | 8,0 | 8,8 | 18,6 | 7,1 | 32,5 | 100,0 |
| Artis., comm., chefs d'ent. | 0,8 | 20,3 | 22,2 | 22,8 | 9,5 | 24,3 | 100,0 |
| Cadres et prof. intell. sup. | 0,2 | 8,0 | 47,0 | 25,7 | 9,1 | 10,0 | 100,0 |
| Professions interm. | 0,7 | 7,9 | 25,5 | 31,5 | 11,3 | 23,1 | 100,0 |
| Employés | 0,5 | 6,8 | 16,3 | 26,1 | 16,6 | 33,6 | 100,0 |
| Ouvriers | 0,5 | 7,4 | 9,3 | 22,9 | 12,3 | 47,6 | 100,0 |
| Ensemble | 2,6 | 9,2 | 19,3 | 24,5 | 11,3 | 33,0 | 100,0 |

La table brute (en milliers) obtenue peut être ramenée à des proportions (%) pour permettre les comparaisons, sur les origines (le recrutement) des actifs au moment de l'enquête ou bien sur la destinée sociale des individus enquêtés. On dispose alors de deux tableaux complémentaires : ① la **table de destinée** renseigne sur ce que deviennent les enfants d'une origine sociale donnée. Par exemple, en 2014-15, 24,9 % des **filis d'AE** sont eux-mêmes AE. La marge de la table de destinée, la ligne « ensemble », renseigne sur la structure socioprofessionnelle de la génération des fils (la répartition de la population active par PCS). Par exemple, 2,6 % des hommes âgés de 30 à 59 ans en 2014/15 étaient AE. ② La **table de recrutement** renseigne sur l'origine sociale c'est-à-dire d'où proviennent les membres d'une PCS donnée. Par exemple, 80,1% des AE étaient des **filis d'AE** en 2014/15. La marge de la table de recrutement, la colonne « ensemble », renseigne sur la structure sociale de la génération des pères. Par exemple, 8,5 % des pères étaient AE. Pour ne pas inverser le sens de lecture entre la table de destinée et la table de recrutement (ou d'origine), il faut observer où se situent les chiffres

100. On commence alors à lire scolairement « Sur 100 (étiquette haut de colonne ou étiquette extrémité gauche de la ligne) AE ou filis d'AE, x% sont filis d'AE ou AE ».

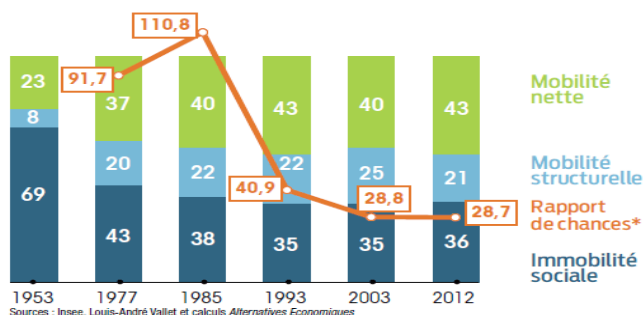
Intérêts et limites des tables de mobilité

| Intérêt | Limites |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Permettent de mesurer la mobilité sociale brute (observée). - Permettent de mesurer la reproduction sociale. - Permettent de mesurer la mobilité structurelle et la fluidité sociale. - Permettent des comparaisons dans le temps : MS de +/- forte ? - Permettent de repérer les trajectoires probables / rares entre PCS parents / enfants et donc les mécanismes sociaux à l'œuvre. | <ul style="list-style-type: none"> - Permettent mal de repérer la MS ascendante / descendante (1->6, 6->5 ?). - Ne permettent pas des comparaisons internationales car seule la France utilise l'outil PCS. - Hétérogénéité des professions à l'intérieur d'une même PCS qui masque de la MS (ex. fils d'enseignant 3 devenant médecin 3). - Homogénéité de certaines professions appartenant à 2 PCS distinctes : surévaluation MS (ex. fils d'agriculteur 1 devenant chauffeur routier 6). - La seule PCS mesure mal la MS car elle ne tient pas compte du statut de l'emploi (CDI/CDD --> déclassement) ni de la dégradation du prestige de certaines professions. - Mesurent mal la MS des femmes. - Mesurent avec beaucoup de retard la MS [30 à 59 ans en 2014/15] : les tables les plus récentes décrivent ainsi la MS de générations nées entre 1955 à 1985. |

Les résultats

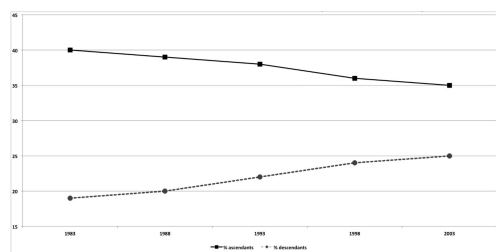
Pour décrire les résultats des tables de mobilité, il faut d'abord distinguer la mobilité observée de la fluidité sociale. La **mobilité observée (ou totale)**, c'est l'ensemble des changements de position entre parents et enfants. On mesure le taux de mobilité, en calculant la part des individus mobiles (hors diagonale) dans la population active totale âgée de 30 à 59 ans, et la part de l'immobilité avec le taux d'immobilité, soit la part des individus immobiles dans la même population (la diagonale). La somme de ces 2 taux est forcément égale à 100.

La **fluidité sociale**, c'est dans l'idéal la situation où les chances pour les enfants d'occuper une position plutôt



qu'une autre sont égales, quelle que soit la PCS de leur père. **C'est donc l'indépendance entre la position des enfants par rapport à celle des parents.** La société est dite fluide si l'enfant d'ouvrier a la même probabilité que l'enfant de cadre de devenir cadre (ou ouvrier), c'est-à-dire une parfaite égalité des chances. Par exemple, un fils de cadre avait, en 1977, 91,7 fois plus de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, qu'un fils d'ouvrier n'avait de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, contre 28,7 fois plus en 2012, ce qui indique une hausse de la fluidité sociale entre fils de Cadres / Ouvriers entre 1977 et 2012.

L'évolution de la mobilité entre 1953 et 2014/15 montre 4 principaux résultats. ① D'abord, la fluidité sociale a globalement **tendance à augmenter**, avec cependant une sous-tendance à la stagnation depuis 2003. ② Ensuite, la mobilité observée a globalement tendance à augmenter et est **plus forte que l'immobilité** depuis les années 1970 (« 30 glorieuses »), mais avec une sous-tendance à la stagnation depuis 1993. ③ En outre, la **mobilité ascendante est plus élevée** que



la mobilité descendante, avec toutefois une sous-tendance à la **hausse de la mobilité descendante** et à la baisse de la mobilité ascendante depuis les années 1990 (**spectre du déclassement**). ④ Enfin, la majorité des flux de mobilité verticale est constituée de **trajets courts**, c'est-à-dire entre des PCS proches, comme par exemple entre PI et CPIS ou bien entre O ou E et PI.

Le déclassement social est ainsi plus important depuis les années 1990. On distingue **3 formes de déclassement** : ① le déclassement intergénérationnel (mobilité descendante), ② le déclassement intragénérationnel (fait d'occuper en fin de carrière professionnelle une position inférieure à celle occupée en début de carrière, suite à une perte d'emploi et à une longue période de chômage par exemple) et ③ le déclassement scolaire (fait d'occuper une position inférieure à celle à laquelle le diplôme possédé permettait d'accéder auparavant). C'est le déclassement scolaire qui est illustré par le **paradoxe d'ANDERSON** (sociologue américain, 1907-1990). Ce sociologue a en effet mis en évidence en 1961 le fait que posséder un diplôme plus élevé que celui de son père n'empêche pas toujours d'occuper une position inférieure à celle de son père ou qu'à diplôme équivalent au père, le fils obtient un emploi moins prestigieux. Par exemple, avec le seul baccalauréat, dans les années 1970, on pouvait devenir directeur d'agence bancaire, ce qui n'est plus le

cas aujourd'hui, où il faut être diplômé Bac+3 ou 5 pour accéder à ce type d'emploi du groupe n°3 (cadres).

Pour résumer, à la question de savoir si l'ascenseur social est en panne, on peut répondre que non car la mobilité ascendante est en 2012 toujours majoritaire et globalement plus forte que dans les années 1950, mais qu'il y a relativement moins d'individus qui en bénéficient depuis les années 1990 où parmi les mobiles, le déclassement s'accroît.

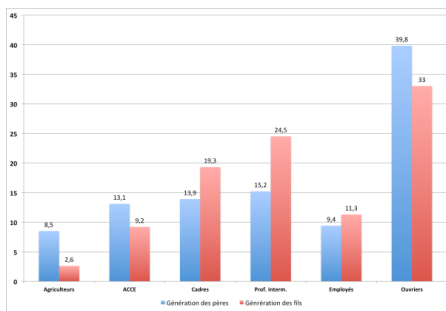
2) Les déterminants (causes) de la mobilité et de la reproduction

Les principaux facteurs de la mobilité et de la reproduction sont :

- l'évolution de la structure socioprofessionnelle,
- l'école,
- famille.

Le rôle de l'évolution de la structure socioprofessionnelle

L'évolution de la structure socioprofessionnelle, ce sont les transformations de la répartition par PCS de la population active entre la génération des parents et celle des enfants. Par exemple, depuis 1953, les parts des AE, des ACCE et des O ont chuté, alors que les parts des E, des PI et des CPIS ont augmenté. Ces changements engendrent une **mobilité dite structurelle** car,



en termes de destinée, les enfants dont les pères appartiennent aux PCS en déclin ne peuvent pas tous occuper la même position que leurs parents, donc sont « **contraints** » de changer de PCS ; et, en termes de recrutement, les enfants appartenant aux PCS en essor ne peuvent pas tous avoir un parent appartenant à la même PCS, donc sont « **contraints** » d'avoir une origine autre que celle de leurs parents. Ainsi, 20 % des fils d'AE deviennent AE, mais 24 % deviennent O en 2014/15, et 34 % des CPIS sont fils de CPIS, mais 20 % sont fils de PI.

La **mobilité structurelle**, c'est la part de la mobilité observée qui résulte de l'évolution de la structure des emplois, et la **mobilité nette**, c'est la part de la mobilité observée qui ne résulte pas de cette évolution, d'où la relation mathématique : Mobilité observée = mobilité structurelle + mobilité nette et donc **Mobilité nette = mobilité observée - mobilité structurelle**.

Cette mobilité structurelle est surtout ascendante car les PCS en expansion sont surtout situées au milieu et en haut de l'échelle sociale, d'où un mouvement

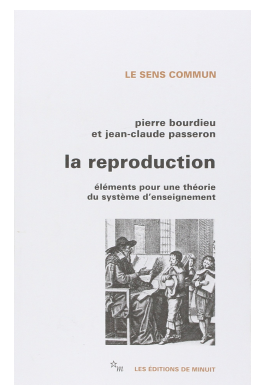
d'aspiration par le haut dans la structure sociale (moyennisation).

Le rôle de l'école

La question se pose de savoir si l'école favorise la mobilité sociale, en l'occurrence la mobilité intergénérationnelle ascendante. Certes, l'école peut favoriser l'ascension sociale pour 2 raisons principales.

D'une part, il y a depuis les années 1960 une massification / démocratisation scolaire, c'est-à-dire un allongement de la durée des études et une hausse de l'accès aux diplômes de niveau élevé pour toutes les PCS (allongement de la scolarité obligatoire à 14 ans puis 16 ans, collège unique, secondarisation de la scolarité, objectif des 80% d'une classe d'âge au bac et 50% diplômés du supérieur). Donc l'école produit de plus en plus de diplômés de l'enseignement supérieur issus des catégories populaires. D'autre part, il y a un lien de plus en plus fort entre le diplôme et l'emploi, c'est-à-dire que la possession d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 3 facilite l'accès à un emploi qualifié de type PI ou CPIS, donc grâce à l'école plus d'individus peuvent atteindre une position plus élevée que celle de leurs parents. Mais, cette influence positive de l'école est limitée pour 2 raisons principales qui font que l'école peut aussi être un facteur de **reproduction sociale**.

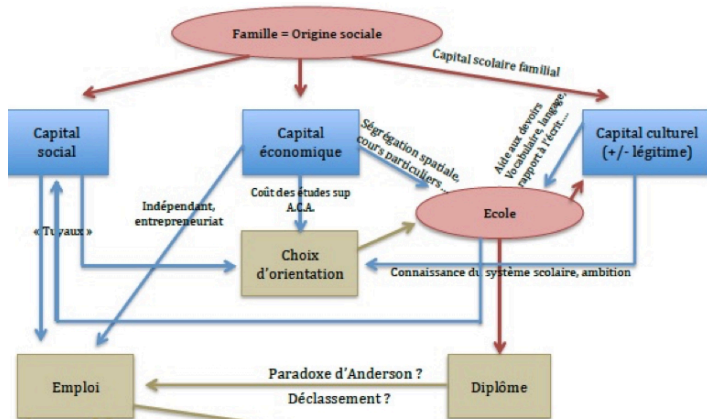
D'une part, la massification scolaire est socialement ségrégative, c'est-à-dire que persistent de fortes **inégalités de réussite scolaire**, d'accès aux diplômes élevés, **selon l'origine sociale** des élèves. En fait les inégalités se sont déplacées mais n'ont pas disparu. Autrement dit, il y a toujours un fort lien entre l'origine sociale et la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Par exemple les enfants de cadres sont fortement surreprésentés parmi les titulaires d'un master, les élèves des CPGE et les étudiants en médecine, alors que les enfants d'O et d'E sont surreprésentés parmi les élèves de l'enseignement professionnel (Bac pro / BTS) et technologique (Bac techno et DUT). Ces inégalités s'expliquent notamment par le mécanisme suivant : la réussite scolaire est facilitée par la détention d'un **capital culturel familial** important, car les épreuves scolaires valorisent des savoirs que les classes supérieures maîtrisent davantage : un rapport positif à la lecture/aux livres, la richesse de l'expression orale, la capacité à exprimer sa pensée à l'écrit, la « culture générale »..., d'où la meilleure réussite des élèves d'origine sociale favorisée dont les parents sont en moyenne fortement diplômés et leur transmettent un capital culturel élevé, et, a contrario, la moindre réussite des enfants des catégories populaires



dont les parents sont, en moyenne, faiblement dotés en diplômes donc en capital culturel scolaire. **Pierre Bourdieu** a ainsi pu parler de la reproduction sociale via l'école en insistant sur la distance culturelle de l'Ecole aux enfants des classes populaires et de la proximité / connivence de l'Ecole aux enfants de classes supérieures. L'école transformerait donc, en les légitimant, les inégalités sociales qui lui pré-existent en inégalités de réussite scolaire, qui ont l'apparence de l'objectivité et donc semblent justes.

D'autre part, le diplôme garantirait de moins en moins la promotion sociale, car il y aurait une inflation scolaire conduisant à une dévalorisation des diplômes (du bac ou Bac+2 notamment). La valeur (ou rendement) d'un diplôme, c'est le prestige et le salaire de l'emploi auxquels ce diplôme permet d'accéder. Or, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur aurait augmenté plus vite que le nombre d'emplois de PI et de CPIS, d'où une tendance à la chute de la valeur de certains diplômes (déclassement scolaire), qui ne permettent plus comme auparavant d'accéder facilement à des emplois qualifiés. Cette dévalorisation des diplômes est donc la principale explication du paradoxe d'Anderson.

Le rôle de la famille



La famille est le plus souvent un frein à la mobilité sociale ascendante ou une garantie d'immobilité sociale des plus favorisés, donc un facteur de reproduction sociale, pour 4 raisons principales.

Primo, c'est la famille qui transmet aux enfants un **capital culturel**, donc elle contribue, à son insu, en interaction avec l'école, aux inégalités de réussite scolaire, car certaines familles sont bien dotées en capital culturel (scolaire) alors que d'autres en sont plus faiblement dotées. Cette contribution est d'autant plus forte que les conjoints sont socialement homogames, c'est-à-dire qu'ils appartiennent statistiquement fréquemment à la même catégorie sociale, avec des niveaux de diplôme proches, le diplôme des mères étant d'ailleurs souvent plus décisif que celui des pères dans la réussite scolaire des enfants compte tenu de l'inégal partage des tâches domestiques et du rôle souvent dévolu aux mères de s'occuper de l'éducation et donc

de la scolarité des enfants (cf. **Pierre Bourdieu** § précédent).

Secundo, c'est la famille qui transmet un **capital social**, donc qui peut plus ou moins favoriser l'obtention d'un emploi qualifié, par le « piston » par exemple, selon l'importance du capital social détenu. À diplôme égal, les enfants dont la famille est bien dotée en capital social disposent ainsi d'un avantage sur les enfants dont la famille en est faiblement dotée. Bien sûr, le capital social joue aussi favorablement pour les enfants d'origine sociale supérieure en échec scolaire (**Pierre Bourdieu**).

Tertio, les familles ont des **stratégies d'orientation** scolaire différentes selon le milieu social. En effet, selon **Raymond Boudon**, les choix d'orientation sont influencés par l'origine sociale des élèves. Tout se passe comme si les familles rationnelles procédaient à une analyse coûts / avantages (ACA, **homo sociologicus**) à toutes les étapes de l'orientation, ce calcul ACA étant différent selon le milieu sociale. Les familles de classe supérieure auraient tendance à minimiser le coût financier (qui pèse en proportion plus faiblement dans les revenus plus élevés) et le risque d'échec de la poursuite d'étude et à maximiser les avantages que procure la poursuite d'étude (meilleur rendement du diplôme). Inversement, les familles de classe populaire ont plus de mal à assumer les coûts financiers et exagèrent les risques d'échec tout en minimisant les avantages d'une année d'étude supplémentaire, ce qui les conduirait, pour les premiers, à pousser les enfants à poursuivre longtemps leurs études, et aux seconds, à les écourter.

Quarto, le **capital économique**, en plus de ses effets via la réussite scolaire (cours particuliers, voyages linguistiques, écoles privées...) et l'orientation (ACA), joue un effet propre (indépendamment de l'école). C'est lui qui permet, là encore pour les enfants des catégories sociales supérieures de compenser un échec scolaire en facilitant l'entrepreneuriat.

Cependant, comme l'ont montré les travaux du sociologue **Bernard Lahire**, les familles d'origine sociale populaire, bien que souvent dépourvues de capital culturel scolaire, peuvent transmettre des **prédispositions** propices à la réussite scolaire de leurs enfants : le devoir de réussite, l'éthique de l'effort ou du travail bien fait, la rationalisation du temps, les écritures domestiques...

